L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 27 FEVRIER 1861.

G. F. WEISSE, E. DUVERGER — N. DUFOUR, S. HARDY — EDITEURS-PROPRIETAIRES.

Nouvelle-Orléans, MERCREDI MATIN, 27 FEVRIER.

Voir la seconde page, pour :

LE FEUILLETON.
LE BULLETIN COMMERCIAL,
LE MARCHÉ AUX BESTIAUX,
LE DEPART DES STEAMERS ET BATEAUX.
LE MOUVEMENT DU PORT,

Ventes à l'encan de ce jour.

Par C. E. Forstall, à la Bourse St Louis—Propriétés et actions, de la succession de François Jartoux [Grande vente; voir Pancoque]

Par O. Léonnard, Bloche & Co 69, Chartres—marchandises variées.

Par M. Barnett Jnr. au magasin de M. Docteur, coin Royale et Toulouse—Bijoux.

Par D. F. Murphy, 47, Magasins, au 1er—Faïences.

Par le shérif—A 10 heures 1/2, 23, rue Jefferson, un lot de meubles—et à 5 heures P. M., rue Conti, près celle Levée—une presse d'imprimeur.

LA NOUVELLE-ORLEANS,

L'Athènes du Sud.

Au milieu des soucis de la politique et des préoccupations que causent les intérêts du commerce et de l'industrie, il ne faut pas négliger entièrement ce qui a trait au développement moral et intellectuel de notre pays. Le moment est venu d'affranchir le Sud des tributs qu'il paie annuellement aux écoles du Nord pour l'éducation de ses enfants, et aux écrivains et aux imprimeries des Etats de la Nouvelle-Angleterre pour les travaux sérieux de la littérature ou pour ceux qui servent aux délassements de l'esprit.

Jusqu'à ce jour, les grandes familles avaient conservé, soit par mode soit par préjugé, l'habitude d'envoyer leurs enfants dans les collèges de l'Est pour y recevoir une éducation soi disant plus littéraire. Un grand nombre de jeunes gens du Sud allaient également étudier la médecine dans les facultés de New-York ou de la Pennsylvanie. Les libraires de Boston, de New York et de Philadelphie trouvaient aussi en nous des clients complaisants pour l'ensoulement des livres bons ou mauvais dus à des écrivains le plus souvent ennemis de nos institutions. Cependant le Sud a toutes les ressources nécessaires pour se suffire à lui-même. Ce ne sont ni les professeurs, ni les savants, ni les écrivains érudits ou élégants, ni les poetes qui lui manquent pour créer des établissements de premier ordre pour les diverses branches d'enseignement et pour avoir une littérature qui ne le cede en rien en originalité et en génie à celle du Nord. Il suffit pour cela d'encourager les institutions déjà existantes et d'aider à la création de nouveaux établissements. Il faut aussi donner aux productions litteraires du Sud le patronage qu'on a jusqu'ici accordé avec tant de libéralité aux œuvres des écrivains yankees.

Entre toutes les villes du Sud, la Nouvelle Orléans, déjà la première par sa population et son commerce, doit aussi occuper le premier rang par son goût pour les lettres et pour les arts. Elle possede les éléments nécessaires pour donner l'élan que nous invoquons, si, comme nous en doutons pas, le concours de la législature aussi bien que celui des autorités de la ville et de la population est assuré d'avance à ce but aussi utile que noble.

La Nouvelle Orléans compte déjà une société littéraire, une académie des sciences et une Université qui comprend une faculté de médecine et une faculté de droit, et auxquelles il y a lieu d'adjoindre, suivant le projet primitif, une faculté des lettres et une faculté des sciences naturelles. Quelques encouragements accordés avec intelligence par l'Etat et par la ville à ces sociétés ou à l'Université, les feront entrer dans une ère de progrès rapide, et, en ajoutant aux attractions nombreuses que présente notre ville aux étrangers, faire de la ferme le foyer de l'esprit d'élite du Sud et le centre du mouvement intellectuel de la nouvelle Confédération.

La Louisiane a une école militaire à Alexandrie, il importe d'y ajouter une école de marine dont le siège serait naturellement ici. Nous suggérons aussi la nécessité d'une école industrielle et scientifique qui puisse fournir des ingénieurs et des mécaniciens, des architectes et des constructeurs, afin de combler une lacune qui existe dans nos établissements d'enseignement. Une faculté des lettres et une faculté des sciences ajoutées à l'université actuelle serviraient à former une pépinière de professeurs et d'écrivains, car il faut que le Sud, aux histoires et aux romans, comme il a déjà ses orateurs et ses législateurs.

La presse quotidienne du Sud compte un grand nombre d'écrivains de talent et ce ne sont pas les plumes qui font défaut pour contribuer au succès des publications littéraires hebdomadaires ou mensuelles, mais bien le patronage du public qui, nous regrettons de le dire, a été porté de préférence sur les revues illustrées du Nord. A part la Revue économique de M. De Bow, qui doit son succès à sa spécialité non moins qu'au talent de sa rédaction, nous n'avons rien au Sud dans le genre du *Harper's Monthly* ou des revues périodiques du Nord. Il n'y a même pas à la Nouvelle Orléans un journal exclusivement littéraire. Le *Mirror* qui paraît dans les semaines est à moitié politique. Une revue littéraire fondée sur des bases sérieuses aurait en ce moment les plus grandes chances de succès.

Ce qui donne à notre ville une grande supériorité sur les autres villes du Sud, c'est le goût éclairé qu'on y remarque pour les Beaux Arts, et surtout pour la musique. L'Opéra de la Nouvelle Orléans est dans les Etats Unis le seul qui ait une troupe permanente et qui puisse chaque année donner, indépendamment des ouvrages de l'ancien répertoire, les nouvelles compositions des maîtres. En réussissant à faire construire une nouvelle salle, admirable temple lyrique, notre intelligent directeur a élevé l'opéra à la hauteur d'une véritable institution. Ce qui est un besoin pour les habitants du pays est un attrait puissant pour les étrangers et l'on peut dire, sans exagération, que l'opéra est ce qui donne la vie et l'animation à la Nouvelle Orléans pendant six mois de l'année. Privée de ce foyer d'attraction, la ville serait comme un corps sans âme.

Car la musique est une des plus hautes expressions de l'art, et l'on peut juger du raffinement d'une société par son culte pour la musique. Il faut dire que l'élement créole et les traditions françaises ont puissamment contribué à l'élevation du goût musical qui est naturel à toutes les populations méridionales, et aujourd'hui c'est au beau ciel de notre Italie que la jeunesse des mœurs orléanaises que celui d'une troupe permanente d'opéra, qui il n'est pas à craindre que le concours de la population vienne à faire défaut à la direction. Mais, comme nous le disions en commençant, il ne faut pas que les soucis de la politique ou les tracas des affaires fassent négliger les institutions artistiques ou littéraires, car elles ont besoin pour prospérer d'un appui constant et journalier. Or, par recommissance pour le passé comme dans l'intérêt de l'avenir, il faut savoir faire à temps les sacrifices nécessaires, si nous voulons que la Nouvelle Orléans continue à briller au premier rang par son amour éclairé pour les lettres et les beaux arts, et si nous avons la noble ambition d'en faire le foyer intellectuel de la nouvelle Confédération. Or dans de pays de *self gouvernement* c'est moins sur l'initiative du gouvernement et sur les subventions législatives que sur le concours direct des citoyens qu'il faut compter pour favoriser des entreprises qui cependant tendent au bien général. Voilà pourquoi nous faisons appel à tous pour que chacun, dans sa sphère, encourage tout ce qui tend à nous affranchir d'un vasselage intellectuel à la digue de nous, et tout ce qui peut contribuer à mériter à notre ville le surnom d'Athènes du Sud. Université, écoles, sociétés littéraires et scientifiques, publications de tout genre, opéra, théâtres, journaux, tout cela est compris dans le même ordre d'idées, tout cela constitue le culte de l'esprit et sait à former une société élevée et brillante, dont le but est de satisfaire les plus hautes aspirations de notre nature, et à la réalisation de laquelle nous devons tous travailler.

NOUVELLES DE PARIS — Le *Pieayune* à public hier, dans son édition du soir, la dépêche suivante, qui a été adressée à une personne de cette ville et qui émane d'une personne digne de foi.

Washington, 25 février — L'administration qui va entrer en fonctions ne fera pas le blocus des ports des Etats séparés et n'emploiera pas d'y percevoir les droits de douane.

Elle rendra volontairement les forts et les postes militaires qui sont encore au pouvoir du gouvernement fédéral, s'il ne sont pas attaqués avant son entrée au pouvoir, et les négociations à ce sujet sont terminées. D'un autre côté, le cruise que les Etats frontières n'acceptent tout compromis qui leur sera offert et qui sera de nature à calmer leurs populations.

* * *

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'avis de M. Joseph Porret, déjà avantageusement connu dans cette ville, où il a tenu durant plusieurs années un magasin de groceries. M Porret est décidé à redoubler d'efforts pour mériter la continuation de la confiance qu'il a déjà acquise, et se rendre digne de celle dont on voudra bien l'honorer à l'avenir. 2f

Nous appelons l'attention de nos lecteurs, sur l'avis de M. O Brien qui a été nommé agent avertisseur et collecteur pour le *Louisiana Herald*. Le HERALD, est le seul journal publié dans Winnsboro, et a une très grande circulation parmi les planteurs et les marchands des paroisses Franklin, Madison, Catahoula, Caldwell, Jackson, &c., &c. Nous le recommandons au patronage de nos amis.

D. D. O'Brien, gérant du Canal de Passage de la Bourse, est l'agent pour cette ville. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

G. DUPEY.—M. G. Dupey vient de transporter son magasin de glaces françaises et allemandes, de cadres, gravures, lithographies, etc., au No. 62 rue Royale entre Douane et Bienville. On verra aux annonces qu'il a opéré une forte réduction dans le prix de ses belles marchandises et que, pour les travaux de dorure et d'encadrement, il n'a aucun à craindre de ses rivaux parisiens.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Congrès du Sud.

Montgomery, 25 février.—Le Congrès a adopté aujourd'hui une résolution pour charger un comité de s'enquérir de l'état actuel des terres publiques.

M. Khett, de la Caroline du Sud a annoncé, au nom du comité dont il est le chairman, qu'un projet de Constitution permanente serait présenté mercredi.

On a rendu public le bill sur les affaires postales et on a fait connaître la nomination de M. Henry J. Elliet du Mississippi, comme maitre-général des Postes et de M. J. P. Benjamin comme avocat-général.

Les commissaires envoyés à Washington sont MM. A. B. Roman de la Louisiane, W. J. Crawford de la Georgie, et John Forsyth de l'Alabama. Le bruit court que M. Mallory de la Floride sera nommé secrétaire de la marine.

Nouvelles de Washington.

Washington 26 février.—Hier le Sénat s'est occupé du bill sur les allocations diverses, et a rejeté l'amendement Chiriqui.

Il a adopté un amendement pour rappeler l'acte qui prohibe l'achat d'articles brevetés par le secrétaire de la guerre.

A la Chambre M. Sherman en faisant ressortir la nécessité d'adopter l'amendement du Sénat au bill du tarif a qu'à l'extrême de l'administration actuelle, la dette publique s'élevait à 25 millions de piastres avec 18 millions dans le Trésor. Il a ajouté que la dette monte aujourd'hui à 96 millions et qu'il faut un gouvernement 86 millions pour les dépenses de la prochaine année fiscale.

Les autorités ont été avisés d'un complot pour tuer M. Lincoln lors de son inauguration.

Les débats de la Conférence de la paix hier, qui été très animés. M. Guthrie et quelques autres de ses amis ont fait un moment tellement offensés qu'ils ont quitté la salle et ont menacé de ne pas revenir; mais plus tard ils sont rentrés.

La traite de M King sur M Guiot, assistant trésorier de la Louisiane, pour $300,000 a été refusée comme celle de M. Dix l'avait été.

Querelle à Baton-Rouge.

Baton Rouge, 26 février.—M Lafayette Caldwell, membre du bureau des travaux publics, a tiré, hier soir, sur un jeune homme nommé Charles McMain, et lui a fait une dangereuse blessure. M. Caldwell est en prison et il déclare qu'il a été assailli dans sa maison et n'a fait que se défendre.

Législature de la Louisiane.

Baton-Rouge, 26 février.—Une pétition pour une loi a été présentée à la Chambre et renvoyée au comité judiciaire.

Une résolution a été présentée, demandant la nomination d'un comité de cinq pour visiter l'Académie près d'Alexandrie et examiner si les plaintes formulées contre cet établissement sont fondées.

Un acte a été présenté pour l'incorporation du "College Jefferson" dans la paroisse St Jacques.

M. Haynes a présenté une lettre des administrateurs de "Jackson Insane Asylum" demandant l'accusation de corruption de M Begg Revoyer.

M. Adams, au nom du comité des finances, a fait un rapport favorable sur le bill pour les capitaines et surveillants du port de la Nouvelle Orléans.

Un acte a été présenté pour la protection de la navigation dans les paroisses de Claiborne et Union.

Une résolution pour le remboursement des contrôleurs du conseil des travaux publics, a été rejetée à l'ordre du jour de demain après-midi.

M Adams a présenté un acte demandant la ratification du règlement des bateaux et des [illegible]

Un acte relatif à l'enregistrement des naissances et des décès a été adopté. Il s'applique seulement à la Nouvelle Orléans et condamne à une forte amende ceux qui négligeront de faire enregistrer. L'officier municipal chargé de l'enregistrement aura droit qu'à une retribution de 25 cents par acte.

Le bill allouant $100,000 pour la réparation des forts St Philippe et Jackson a été longuement discuté. MM. Wilkinson et Philippe étaient pour l'adoption. M. Briggs a présenté un amendement demandant que les dépenses soient payées par les recettes de la douane de la Nouvelle Orléans. Dépose sur le bureau.

M Begge a présenté un autre amendement demandant que $25,000 soient employés à l'élimination pour le fort Pike. Après une longue discussion, l'amendement a été rejeté. Le bill fut mis à l'ordre du jour à l'unanimité.

Le vote sur l'abolition du Conseil des travaux publics a eu lieu comme suit: Pour 40 non 15.

Après l'adoption de plusieurs bills de secours la Chambre a été ajournée.

CONGRES FEDERAL.

Washington, 26 février.—Hier le Sénat s'est occupé du bill sur les allocations diverses, et a rejeté l'amendement Chiriqui.

Il a adopté un amendement pour rappeler l'acte qui prohibe l'achat d'articles brevetés par le secrétaire de la guerre.

A la Chambre M. Sherman en faisant ressortir la nécessité d'adopter l'amendement du Sénat au bill du tarif a qu'à l'extrême de l'administration actuelle, la dette publique s'élevait à 25 millions de piastres avec 18 millions dans le Trésor. Il a ajouté que la dette monte aujourd'hui à 96 millions et qu'il faut un gouvernement 86 millions pour les dépenses de la prochaine année fiscale.

Les autorités ont été avisés d'un complot pour tuer M. Lincoln lors de son inauguration.

Les débats de la Conférence de la paix hier, qui été très animés. M. Guthrie et quelques autres de ses amis ont fait un moment tellement offensés qu'ils ont quitté la salle et ont menacé de ne pas revenir; mais plus tard ils sont rentrés.

La traite de M King sur M Guiot, assistant trésorier de la Louisiane, pour $300,000 a été refusée comme celle de M. Dix l'avait été.

Querelle à Baton-Rouge.

Baton Rouge, 26 février.—M Lafayette Caldwell, membre du bureau des travaux publics, a tiré, hier soir, sur un jeune homme nommé Charles McMain, et lui a fait une dangereuse blessure. M. Caldwell est en prison et il déclare qu'il a été assailli dans sa maison et n'a fait que se défendre.

Législature de la Louisiane.

Baton-Rouge, 26 février.—Une pétition pour une loi a été présentée à la Chambre et renvoyée au comité judiciaire.

Une résolution a été présentée, demandant la nomination d'un comité de cinq pour visiter l'Académie près d'Alexandrie et examiner si les plaintes formulées contre cet établissement sont fondées.

Un acte a été présenté pour l'incorporation du "College Jefferson" dans la paroisse St Jacques.

M. Haynes a présenté une lettre des administrateurs du "Jackson Insane Asylum" demandant l'accusation de corruption de M Begg Revoyer.

M. Adams, au nom du comité des finances, a fait un rapport favorable sur le bill pour les capitaines et surveillants du port de la Nouvelle Orléans.

Un acte a été présenté pour la protection de la navigation dans les paroisses de Claiborne et Union.

Une résolution pour le remboursement des contrôleurs du conseil des travaux publics, a été rejetée à l'ordre du jour de demain après-midi.

M Adams a présenté un acte demandant la ratification du règlement des bateaux et des [illegible]

Un acte relatif à l'enregistrement des naissances et des décès a été adopté. Il s'applique seulement à la Nouvelle Orléans et condamne à une forte amende ceux qui négligeront de faire enregistrer. L'officier municipal chargé de l'enregistrement aura droit qu'à une retribution de 25 cents par acte.

Le bill allouant $100,000 pour la réparation des forts St Philippe et Jackson a été longuement discuté. MM. Wilkinson et Philippe étaient pour l'adoption. M. Briggs a présenté un amendement demandant que les dépenses soient payées par les recettes de la douane de la Nouvelle Orléans. Dépose sur le bureau.

M Begge a présenté un autre amendement demandant que $25,000 soient employés à l'élimination pour le fort Pike. Après une longue discussion, l'amendement a été rejeté. Le bill fut mis à l'ordre du jour à l'unanimité.

Le vote sur l'abolition du Conseil des travaux publics a eu lieu comme suit: Pour 40 non 15.

Après l'adoption de plusieurs bills de secours la Chambre a été ajournée.

CONGRES FEDERAL.

Washington, 26 février.—Lundi soir, dans la Chambre, un bill du Territoire Colorado a été présenté au Sénat aujourd'hui et adopté.

Le bill sur l'organisation des Territoires de Nevada et de Dakota a été adopté.

Le bill des volontaires, rapporté par le comité militaire de la Chambre, a été pris en considération.

Le bill sur la formation d'un arsenal des Etats Unis au Texas a été rejeté.

Le rapport du comité de conférence sur le bill diplomatique a été adopté.

L'amendement au bill de l'armée demandant $40,000 pour la protection des emigrants, a été adopté.

A la Chambre, la motion de M. Corwin pour la reunion du comité du bill des volontaires a été adopté par 100 oui contre 74 non.

Le rapport du comité des trente trois a été repris. L'amendement du Sénat au bill des postes et routes a été adopté.

Nouvelles de la Californie.

Fort Kearney, 26 fév. La malle du "pony express" avec des nouvelles de San Francisco du 16 courant, est passée ici aujourd'hui. La Chambre des représentants a adopté des résolutions endossant les mesures du gouverneur M Centenden, protestant contre les mesures de coercion, et engageant le Sénat à adopter les mesures conciliatoires. Il y a apparence que les partisans de Douglas et de Breckinridge ne tarderont pas à s'unir.

Les républicains et les partisans de Breckinridge sont encore divisés pour l'élection d'un Sénateur des Etats-Unis.

Vicksburg, 26 fév.—Le steamer Scotland est passé à 1 heure, le Bickiel à 3, le Rome à 5, les Natchez à 7 P. M. hier. le William M Morrison à 8, et le Mary à 11 ce matin.

THÉATRE DE L'OPÉRA — *Bénéfice de M. Philippe*—Nous avons déjà dit un mot du bénéfice de M. Philippe, qui a lieu demain soir. L'attrait du spectacle et la popularité du bénéficiaire ne peuvent manquer de faire de cette représentation une des plus belles de la saison M. Philippe a été donc par la nature d'une des voix de ténor les plus sympathiques que nous ayons jamais entendues, et a acquis dans notre ville de nombreux amis et de chaudes admirateurs, qui se feront un devoir et un plaisir de venir applaudir demain soir. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici les titres de M. Philippe à la bienveillance des habitués. Le talent qu'il a déployé dans *Robert*, dans la *Juive*, le *Prophète* et les autres rôles qu'il a été appelé à chanter cet hiver et les succès qu'il y a obtenus sont trop bien connus des habitués de l'Opéra pour que nous jugions nécessaire d'y revenir en ce moment.

Le rôle que M. Philippe doit chorder demain soir dans *Jérusalem* n'a jamais été chanté par lui à la Nouvelle-Orléans, et nous sommes persuadés qu'il y produira beaucoup d'effet. Les autres rôles principaux seront chantés par MM. Genibrel, Melchisédech, Vanfaid, Dufrisay et Mmes Comte-Borchardt et Richer.

Mlle Adelina Patti va être entendue dans le grand air d'*Ernani*, qu'elle a déjà chanté d'une façon si remarquable. Voila certes bien des raisons pour que M Philippe ait un beau et fructueux bénéfice, et nous sommes certains que le résultat sera à la hauteur de ses espérances.

CHRONIQUE LOCALE.

Conseil municipal.—Il y a eu hier soir une réunion du Conseil des Aldermen. Le conseil intervient était en nombre suffisant, et le président Mc Cary a pris le fauteuil.

Un message du maire approuvant la requête d'une illumination générale le 22 courant a été lu, quelqu'il ait été rejeté à la dernière réunion. Un autre message du maire a été également lu, dans lequel il appose son veto au bill relatif à l'éclairage pour la construction d'aqueducs, dans les rues Melpomène et Claiborne. Le maire base son veto sur ce que la ville est trop pauvre, et que la nouvelle levée, et les travaux hydrauliques en cours, suffisent à l'emploi du numéraire existant. Le rapport bi-hebdomadaire du Trésorier accuse un solde de $100,194. Des rapports du contrôleur et du commissaire des rues ont été reçus. Le rapport du Voyer annonce que le Shell Road est en très mauvais état. Les commissaires d'assainissement du 4e District ont fait leur rapport conformément à une décision du Conseil. Une pétition de Capitaine St. Paul demandant une allocation, pour payer les frais de musiciens le jour de la célébration de l'anniversaire de la naissance de Washington, a été renvoyée au comité des finances.

Une invitation de J. N. Marks, Esq. président de l'Association Charitable des Pompiers engageant le Conseil à assister à la parade des pompiers le 4 mars prochain, a été lue et adoptée. Sur une motion de M Dupre président du comité des finances le budget des finances pour 1861 a été remis à ce comité pour être soumis à quelques rectifications. M Dupré constate que les dépenses de l'année surpassent celles portées au budget de près d'un million de piastres.

L'ordonnance autorisant le maire à faire fermer les églises ou les mosquées se réunissant à cette renvoyée au comité de police.

Une résolution a été adoptée, qui allonge à 60,000 de McDonogh Esq., lequels doivent, après les frais et cotisets signés, entre les sœurs de charité, et employés à la construction de maisons d'école en briques, et couvertes en ardoises. Le Conseil s'est alors ajourné.

Gorge coupée.—Hier, à 5 heures du soir, dans la rue Dumaine, entre Villere et Marais, deux nouvaises s'étaient prts de querelle. Un d'eux coupa la gorge de l'autre avec un couteau de poche, mais il prit la fuite. L'autre ne se sentant que légèrement blessé prit la meilleure résolution d'en faire autant, de sorte que personne n'a été arrêté.

Blessé par une femme.—Hier soir à 6 h. 1/2, un compositeur nommé Tom Mc Carty a été dangereusement blessé par une femme nommée Dolly Jenny et Jenny Hecks, dans un débit de boissons de réputation équivoque au coin de Bienville et de Franklin, tenue par Charley Beck alias Mouse. Mc Carty avait en dans la matinée une querelle avec Eli Fleitlin, l'adversaire de Jenny; celle-ci se détourna à vengeance sonnet, et c'est pourquoi, pendant que Mc Carty était assis dans le cabaret, tant soit peu sous l'influence de nombreuses libations, elle lui donna trois coups de couteau dans la poitrine, et alla se cacher dans une étable de la rue du Rampart. Mc Carthy fut envoyé à l'hôpital, et les officiers Jos. Maurice et Jean Plume trouvèrent bientôt Jenny qu'ils arrêtèrent.

Mc Carty a été parfaitement arrêté pour avoir insulté la police.

Première Cour de District.—*Acquittement de John Henry.*—John Henry, le jeune homme qui a tué le célèbre Jim Porter, a été jugé hier.

M. Semmes représentant l'Etat; M. Charles Deux était chargé de la défense.

Le jury était composé de V. W. Parker, J. M. Brooks, jr. Jas Lynch, John Herter, Wester Smith, Wm Alexander, J. W. Allison, John Kopper, Hugh McCloskey, Aug. Vogel, H. A. Colongne et L. J. Monsan.

Les principaux témoins de la poursuite étaient MM. James Bonner, Charles Reeves, John Ward, B. J. Alexander et Policier Levins. Leurs dépositions ont clairement établi un cas de légitime défense et le ministère public s'est vu dans l'impossibilité de basser une accusation quelconque.

Les jurés ont prononcé l'acquittement sans quitter leurs sièges, et le tribunal a de suite ordonné la mise en liberté du jeune homme.

Recorder du Deuxième District.—Vincent Dikerio a été envoyé devant la Première Cour de District pour avoir battu sa femme, Christiana.

Bridget Joyce se plaint d'avoir été battue par Rose McGoniek.

Wm Brooks, b. c. 1., est accusé d'avoir assailli Ellen Holding.

Un affidavit accuse Louis Gérard d'avoir frappé l'officier Ferdinand Smith.

Patrick Mulholland a été condamné à vingt-cinq piastres d'amende pour avoir insulté et menacé de tuer A. Baggett.

Lizzie McLean, f. c. 1., a dû acquitter une amende de dix piastres pour avoir insulté l'officier E. Fortier.

Victor Arnould, qu'un affidavit accuse d'avoir grenadé de tuer Mary Thompson, a fourni un cautionnement pour répondre de sa bonne conduite pendant six mois.

Les huit hommes que le chef de Police et ses officiers avaient arrêtés dans une maison de jeu et qu'ils accusent de vagabondage, ont comparu ce matin devant le magistrat, qui les a fait relacher faute de preuves.

Charles Beck, alias Monroe, accusé d'insulter l'officier E. Fortier, a été acquitté.

Wm Farrell, Thomas Collins et Harry Weiner que le sergent V. Leclerc accuse de vagabondage, ont été envoyés à la maison de travail pour six mois.

Recorder Emerson.—Edward J. Nateves, rue St-Charles, accuse Pedro Bellemaison d'avoir essayé, samedi à dimanche, de lui extorquer une somme de mille piastres par des menaces et par la violence. L'intervenant a été mis en état d'arrestation.

J. R. Alexander, arrêté sous prévention d'avoir enlevé une montre en or de la poche d'un gentleman, dans le café "Ruby," comparaîtra bientôt devant le recorder Emerson.

Charley Reeves qu'un affidavit accuse d'avoir, le 22 du courant, pris de force à M. Malkin, un livre de banque qui renfermait un check de $200 et un autre de $150, a été renvoyé devant le magistrat et détenu faute d'un cautionnement de $500.

Margaret Conte, domiciliée dans la rue Johnson, près Gravier, s'est plainte d'avoir été assommée, chez elle par B. O'Brien. L'accusé est en prison.

John Creddy et Peter O'Neal que John Dickson, qui tient un boarding house à l'angle des rues Magazine et Calliope, soupçonne de lui avoir enlevé de la poche, pendant son sommeil, quarante-cinq piastres en or et cinq piastres en argent, subiront un interrogatoire le 11 mars.

Faux prétextes.—Samuel Steward a été arrêté à bord du steamer Switzerland au débarcadère des marchandises hier soir à la requête de W. S. Horsey qui l'accuse d'avoir obtenu de lui 500 piastres au moyen de faux prétextes.

L'AMER DE HOSTETTER.—L'estomac est la source d'une infinité de maladies qui minent le corps. L'indigestion, grave déjà *perse*, engendre la diarrhée, la dysenterie, le vertige, les palpitations du cœur, une faiblesse générale, etc. Débarrassez-vous en donc sans retard en prenant l'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, préparation d'un goût agréable et qui vous guérira des maux d'estomac aussi sûrement que les rayons du soleil font disparaître la gelée. Il arrive souvent que le contraire d'une seule bouteille effectue une guérison.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

LE DISCOURS DE NAPOLEON III.—Nous avons donné hier le discours de l'Empereur des français d'après le texte anglais publié par le *N. Y. Herald*. En recevant le texte français aujourd'hui, nous voyons que plus de la moitié du discours relative aux affaires intérieures avait été passée dans la traduction anglaise. Nous la rétablissons ci dessous:

Vous pourrez également, dans une adresse, manifester votre sentiment sur les faits qui s'accomplissent, non plus, comme autrefois, par une simple paraphrase du discours du trône, mais par la libre et loyale expression de votre opinion.

Cette amélioration intime plus amplement le pays à ses propres affaires, lui fait mieux connaître ceux qui le gouvernent comme ceux qui siègent dans les chambres, et, malgré son importance, n'altère en rien l'esprit de la constitution.

Autrefois, vous le savez, le suffrage était restreint. La chambre des députés avait, il est vrai, des prérogatives plus étendues, mais le grand mobile de fonctionnaire influait sur les faisant partie, donnait au gouvernement une autorité directe sur ses résolutions. La chambre des pairs était aussi les lois, mais la majorité pouvait être à chaque instant modifiée par une adjonction facultative de nouveaux membres, enfin les lois n'étaient pas toujours discutées pour leur valeur réelle, mais souvent la chance que leur adoption ou leur rejet pouvait avoir de maintenir ou de renverser un ministère; de là, peu de sincérité dans les délibérations, peu de travail utile accompli.

Aujourd'hui toutes les lois sont préparées avec soin et murieusement par un conseil composé d'hommes éclairés qui donnent leur avis sur toutes les matières à prendre. Le sénat, gardien du pacte fondamental, et dont le pouvoir conservateur n'use de son influence que dans les circonstances graves, examine les lois sous le seul rapport de leur constitutionnalité, mais, véritable cour de cassation politique, il ne prononce jamais de nombre de membres qui ne peut être dépassé.

Le corps législatif ne s'immisce pas, il est vrai, dans tous les détails de l'administration, sans il est nommé directement par le suffrage universel et ne compte dans son sein aucun fonctionnaire public. Il discute les lois avec la plus entière liberté. Si elles sont repoussées, c'est un avertissement dont le gouvernement doit compte, mais ce rejet n'étranle pas le pouvoir, n'ébranle pas la marche des affaires et n'oblige pas le souverain à prendre pour conseillers des hommes qui n'auraient pas sa confiance.

Telles sont les différences principales entre la constitution actuelle et celle qui a précédé la révolution de février.

Epuisez, Messieurs, pendant le vote de l'adresse, toutes les discussions utiles, suivant la mesure de leur gravité, pour pouvoir ensuite vous en secrer entièrement aux affaires du pays, car, si celles ci réclament un examen approfondi et consciencieux, les intérêts, à leur tour, sont impatients de solutions prompte.

A la vaste d'explications plus détaillées, je me bornerai à vous rappeler plus sommairement ce qui a eu lieu depuis la session.

A l'intérieur, toutes les mesures prises ont tendu à augmenter la prospérité agricole, industrielle et commerciale. Le renchérissement de toutes choses est la conséquence inévitable d'une prosperité croissante, mais au moins nous pouvons chercher à rendre les objets de première nécessité le moins cher possible. C'est dans cet but que nous avons diminué les droits sur les matières premières, signe un traité de commerce avec l'Angleterre, projeté d'en conclure d'autres avec les pays voisins, facilité partout les voies de communication et les transports.

Pour réaliser ces réformes économiques, nous avons dû renoncer à 90 millions de recettes annuelles, et cependant le budget vous sera présenté en équilibre sans qu'il ait été nécessaire de recourir ni à la création de nouveaux impôts, ni au crédit public.

Ainsi que je vous l'avais annoncé l'année dernière, les travaux importants opérés dans l'administration de l'Algérie ont placé la direction supérieure des affaires au sein même des pouvoirs publics; les services illustres du maréchal duc de la tête de la colonie sont de sûrs garants d'ordre et de prospérité.

Nous bénis ce qui suit dans une correspondance sur la scène d'ouverture.

"Dames Auditeurs, on reconnaissait tout le Paris officiel: les ministres groupés sur les marches du trône, les amiraux, les cardinaux, en robe rouge; les grands dignitaires de l'Etat, enfin les grands corps politiques, le conseil d'Etat en avant, faisant face au public, le Sénat à droite Corps Législatif à gauche; puis les délégations de la magistrature, de l'Université, le conseil municipal de la Seine, etc. etc. Limoges était représentée par un très grand nombre d'officiers supérieurs. La garde nationale elle-même avait ses délégués. Le public était plein noir et en cravate blanche refluait dans les deux côtés de la salle, et l'on avait presque autant de peine à le trouver une place qu'aux séances de l'Académie.

"A dix heure, le canon des Invalides annonçait l'ouverture de la séance. L'empereur entouré de toute sa maison, a traversé la salle dans toute sa longueur, au milieu des acclamations. Arrivé sur l'estrade, il s'est assis et a prononcé d'une voix ferme et accentuée le discours du trône, qui a déjà retenti dans toute l'Europe. Vous connaissez cet important discours, et j'ai pu me borner à vous dire l'impression qu'il a produite sur les assistants. La première partie, relative aux questions intérieures, était déjà connue par le décret qui a pris en faveur de la *presse nationale*. La comparaison entre l'ancien système parlementaire et le régime actuel a reçu des commentaires d'approbation.

"Mais ce qui m'a surtout frappé, et ce qui est le trait caractéristique de la séance, ce sont les applaudissements qui, à trois reprises, ont accueilli la phrase relative au roi de Naples."

Voici un résumé de l'opinion des journaux anglais sur ce discours:

Le *Times* de Londres exprime son désapprobation au sujet du discours de l'Empereur. Pour nous, dit-il, la proclamation du principe de non intervention est sans valeur, parce que nous voyons avec quelle facilité cette politique est abandonnée uniquement à la faveur des sympathies. Nous doutons que l'annexion de la Savoie soit un bon exemple pour la justice. Le discours impérial, ajoute le même journal, ne mentionne pas les relations étrangères de la France, ne donne aucune assurance de bons rapports et n'explique point les arguments.

Le discours, dit le *Times* en terminant, ne peut pas nous inspirer confiance.

Le *Daily News* apprécie dans le même sens le langage impérial.

Le *Morning Post* l'approuve, mais il trouve que le langage relatif à la non intervention est le plus faible.

Dans un autre article, le *Morning Post* se prononce avec la plus grande énergie contre la prolongation de l'occupation en Syrie. Le journal anglais se demande si les puissances qui ont autorisé cette occupation au mois d'août dernier seront disposées à la prolonger, aujourd'hui que le délai de six mois, fixé par la convention, est sur le point d'expirer, et il répond sans hésiter qu'elles n'y consentiront pas. Le *Morning Post* soutient que l'intervention fran-

Dès ce jour, hier soir, à 10 heures, MARIE-LOUISE CAROLINE MURPHY, fille d'André Oscar Murphy et de Caroline Favre Dauney, âgée de 18 ans et 25 jours, après une longue et douloureuse maladie, munie des sacrements de l'Eglise, Edmond A. Murphy, sont priés d'assister, ainsi autre invitation, à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui 27 février, à 4 heures précises. Le corps exposé chez son père, rue Galvez, entre Columbus et Lafayette.

Dès ce jour, hier matin, à 7 heures, REGINA BURNE, âgée de 7 ans. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les membres de la Société Suisse de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu ce matin à 10 heures. Son corps est exposé rue des Français entre Burgundy et Dauphine.

SOCIÉTÉ SUISSE

DE BIENFAISANCE et d'Assistance Mutuelle.

L'ASSEMBLÉE générale fondi prochain 4 mars à 6 h 1/2 du soir. A tout bon Suisse et bon Bienfaisant.

Par le Président, Le Secrétaire, G. ULMER.

VENTE PAR LIQUIDATION.

JE viens de nouveau faire appel aux dames de la Nouvelle-Orléans en leur remettant de leur bonne volonté pour mes articles de Modes, et, mieux encore, les prix ridicules que j'ai fait publier à l'arrivée de ces mêmes articles, il y a quelques semaines.

Par une multitude de causes indépendantes qu'il m'a fallu faire dans le mois de février, j'ai vu mes ventes diminuer de moitié environ.

Je me trouve donc dans une malheureuse affaire [illegible] mériter, cela me détermine de prendre le parti de tout sacrifier au besoin du prix coûtant.

Mes amies, mes pratiques, mes dames voudront bien me pardonner de leur présence et me faire ainsi de leurs [illegible] de mes intérêts.

Je viens respectueusement, leur assurer par avance toute ma gratitude dans cette considérate attente, je les prie de vouloir bien accepter de leurs dévouées et respectueuses salutations.

Notre très humble serviteur,

GUDIN, 240, rue Royale, entre Dauphine et St-Philippe.

Mlle Adelina Patti, de Marseille—20[illegible] Pottz, [illegible] 500 paniers huile d'olive Plagniol, 24 ancres, 500 paniers de olives de 11 ounces, 500 caisses vermouth Noilly Prat, 100 caisses vermouth nouveau Ferdiguan, 100 caisses et punchs, 100 caisses anisettes assorties, Rossi, 30 demi-pipes huile de fleurs d'oranger superfines, 10 calagnons eau de fleur entre.

Le vendre par BLANCH[illegible] GIRAUD, 27 fev 71 Vieille Levée

VIN de Bordeaux et de Bergasse—40 barriques vin rouge vieux St Emilion supérieur, 60 du do do Cote Cure, M. Pontac, portant le nom de Bordeaux, 120 barriques vin rouge bon ordinaire, 20 barriques vin de Bergasse, 200 caisses vin rou